

Le niveau provincial supprimé ? « Attention au dogmatisme »

Le monstre du Loch Ness de la suppression des provinces refait surface, avec la crise politique.
Question : serait-ce mieux... ou pire ?

● Emmanuel WILPUTTE

On parle bonne gouvernance dans l'émotion d'une crise, et paf, l'idée de la suppression des provinces refait surface, comme régulièrement... depuis les années septante. Mais cette fois, on sent que tout est possible, tant le monde politique a tendance à se comporter, ces jours-ci, comme le feraient des poulets sans tête.

L'ambiance est telle, que le député président du gouvernement provincial de Namur et le directeur général de l'institution, ont envoyé récemment un courriel à tout le personnel. « On évoque là une réforme de gouvernance, une transformation profonde, là une suppression. Aucune décision ni orientation n'est prise à ce stade. Des négociations complexes sont en cours entre formations politiques, il est impossible de savoir ce qu'il en ressortira. Nous comprenons que cette période de flottement, d'incertitude, est génératrice d'une inquiétude bien légitime. Nous ne disposons malheureusement pas des réponses à l'ensemble de vos questions sur l'avenir de notre institution ».

L'un des signataires de ce mail, le député président Jean-Marc Van Espen (MR), nous explique posément qu'à titre personnel, il n'est pas conservateur. Du

changement, si c'est pour du mieux, d'accord, dit-il. Mais « supprimer pour supprimer », à entendre notre interlocuteur provincial, ça n'aurait pas de sens. Il semble cependant ne pas exclure cette possibilité, vu la crise actuelle, qui est aussi une toute grosse crise de nerfs.

Le juridique...

Le Namurois à l'éternel nœud papillon, de la manière la plus zen possible, le répète : « S'il y a une capacité à transformer, pour apporter quelque chose de plus aux

Wallons, pourquoi pas ». À froid, calmement, le patron de la majorité provinciale MR-cdH (des précurseurs...) évoque d'abord le cadre juridique. Supprimer les provinces, on le décrète comme ça, et paf ? Non, on votera encore pour les provinciales, en 2018. Ça, c'est une certitude. Pour entamer une réforme, il faut une majorité des deux tiers. Dans le contexte actuel, on vous laisse imaginer le niveau d'impossibilité. Cela n'empêchera sans doute pas les « négociateurs » de sortir dans les prochains jours une petite phrase sur les provinces, dans leur catalogue de bonnes intentions.

... et le pratique

Jean-Marc Van Espen, tout aussi froidement, imagine la suppression des provinces, sous l'angle du « comment ». On transfère quelles compétences, à qui ? Quelqu'un y a-t-il réfléchi ? Et de faire le catalogue des possibles. Les intercommunales, dont la plus importante, le BEP ? « Elle m'a plutôt l'air de bien fonctionner, non ? » La Province de Namur y met quelques millions d'euros par an. Elle trouve ses moyens grâce à son pouvoir fiscal. Direction la Ré-

gion ? Qui taxera davantage pour financer ses « reprises » ? Avec un gouvernement pour lequel taxes supplémentaires, ce sont des gros mots ?

Et le Domaine provincial de Chevetogne, on en fait quoi ? Les Communes de Rochefort et de Ciney le reprennent ? « Mais attention, ça nécessite de gros investissements. On pourrait aussi le transférer vers le privé. Il faut tout peser, attention au dogmatisme ». La compétence culturelle ? « Encore bien que la Province aide les centres culturels régionaux, tant la Fédération Wallonie-Bruxelles manque de moyens. On ne compte plus que sur elle ? Elle ne peut trouver de ressources supplémentaires, elle n'a pas de pouvoir taxatoire. L'article 170 de la Constitution réserve le pouvoir fiscal aux institutions issues d'élections au 1^{er} degré ».

« Tout le monde s'en fiche »

On pourrait aussi créer des « communautés de territoires » à la place des provinces, retient le député président. À condition, de nouveau, de trouver une majorité des deux tiers. Mais cela ne reviendrait-il pas à un changement de nom pour un même concept de « pouvoir intermédiaire », que d'aucuns considèrent indispensable dans la lasagne institutionnelle ?

Pour en revenir au personnel, Jean-Marc Van Espen note que 10.000 travailleurs sont concernés en Wallonie, et que « personne ne moufte dans le grand public. On sous-entend parfois que ce personnel ne fiche rien. Je m'inscris en faux : c'est une institution où l'administration s'engage comme dans une entreprise privée ».

La crainte du député président : « Que l'on supprime les provinces, pour réfléchir ensuite. » ■

L'enseignement, argument massue

Que pourrait-on réformer facilement ? Par exemple les compétences de tourisme, doublon évident avec ce que fait déjà la Région wallonne. Ça, ce n'est pas le député président qui l'affirme, mais nous. On pourrait, dans le même ordre d'idées, se demander à quoi sert encore un gouverneur.

Par contre, il existe une unanimité pour reconnaître la qualité de l'enseignement provincial : école hôtelière, école d'agriculture, école d'équitation etc. On remettrait tout cela entre les mains de la Fédération Wallonie-Bruxelles ? Sur papier, ça semble facile. Les enseignants sont déjà payés par la Fédération, la Province agit comme pouvoir organisateur. Sauf que la Fédération serait-elle mieux gérée par la Fédération Wallonie-Bruxelles ? Pas sûr... du tout.

tion Wallonie-Bruxelles devrait

désormais financer les coûts de fonctionnement actuellement financés par le niveau provincial, soit 10 ou 12 millions par

an. La FWB les sortira de sa poche comment ? Rappelons-le, cette dernière n'a pas de pouvoir fiscal. Il y aurait donc un risque de paupérisation d'outils qui réclament de gros investissements, par leur nature même. Mais qui sont reconnus, et offrent de beaux débouchés, dicit Jean-Marc Van Espen : « Sur 10 000 personnes qui fréquentent l'enseignement et les formations, pratiquement 100 % en sortent sans passer par la case chômage ».

Un brin provocateur, le Namurois considère même qu'on pourrait nager à contre-courant : et si la Fédération Wallonie-Bruxelles, par subsidiarité, s'appuyait davantage sur les provinces, pour plus d'efficacité ? ■

E.W.